

## Covid-19

## **Un grand merci**

- Aux soignants et aux personnels de santé pour leur dévouement et leur engagement à sauver des vies.
- Aux aides à domicile pour le soutien qu'elles apportent aux personnes âgées ou isolées.
- Aux agents municipaux et communautaires qui assurent la continuité d'un service public de qualité.
- Aux enseignants qui mettent tout en œuvre pour maintenir le suivi éducatif des élèves en veillant à leur sécurité sanitaire.
- Aux élus et aux bénévoles pour la confection et la distribution des masques et pour l'aide apportée au quotidien.



### Le saviez-vous?

Les mesures sanitaires suivent un processus depuis le sommet de l'état jusqu'à l'arrivée en mairie :

- Déclaration présidentielle ou ministérielle
- Traduction des mesures administratives et/ou sanitaires en arrêté préfectoral
- Mise en œuvre des mesures par la mairie, conformément au contenu de l'arrêté préfectoral

# Le protocole sanitaire appliqué dans les écoles

- DISTANCIATION: entrées, sorties différenciées, marquage au sol pour respecter les distances
- PORT DU MASQUE : Obligatoire à partir du cours préparatoire

#### • RESTAURATION:

- Pas de brassage :
   classes, tables...
   Les élèves sont
   regroupés par classe
   et mangent chaque jour
   à la même table
- Port du masque imposé tant que les enfants ne consomment pas un plat ou une boisson
- Renouvellement de l'air
- Désinfection des locaux
   et matériels après chaque service de restauration



#### Coût de la Covid

L'impact financier pour la commune est évalué pour 2020 à plus de 80 000 € dont 63 000 € d'achats de protections sanitaires.

#### **Infos vaccination**

La page d'information qui répertorie la liste des centres de vaccination et les modalités de prise de rendez-vous pour la vaccination COVID-19 est régulièrement mise à jour sur le site :

#### sante.fr

Précisez votre département, vous trouverez la liste des centres de vaccination.

### Rappel des gestes barrière





CONTACTEZ LA MAIRIE au 0556350235 ou contact@mairie-pianmedoc.fr







**DANS CE COMBAT** 

QUE NOUS GAGNERONS.

#### **TOUT CE QUI NOUS RASSEMBLE**

#### CONSTITUE NOTRE PLUS GRANDE FORCE

Sommaire

ÉDITO

**CONSEIL MUNICIPAL** 

COMPÉTENCES

PIAN ACTUALITÉS 7

**ACTIVITÉS CULTURELLES** 8-9

**ÉTAT CIVIL** TRIBUNE DES ÉLUS CIVISME 10-11-12

Directeur de la publication : Didier MAU

Comité de rédaction :

Groupe de travail Communication

Crédits photos:

**BPM** Architectes Mairie du Pian-Médoc

Achevé d'imprimer :

en février 2021 Imprimerie Rochelaise

Dépôt légal : février 2021

Réalisation:

Imprimerie Rochelaise [EF]

N° ISSN 264 7-6 72X

Ce que nous vivons depuis près d'un an est tout à fait inédit. Notre vie quotidienne est bouleversée par les contraintes, les restrictions et les interdits. Les règles de distanciation imposées pour éviter la transmission et la propagation du virus nous privent des liens familiaux et sociaux qui contribuent fortement à notre équilibre. L'impossibilité de prévoir la date et les conditions de retour à un mode de vie normal crée un climat pesant et anxiogène.

Nous n'avons pas d'autre choix que faire face à cette situation. La priorité demeure la protection sanitaire. Tout est mis en œuvre pour adapter à chaque évolution de la pandémie les fondements de l'action municipale. Les services communaux continuent de fonctionner dans le strict respect des protocoles.

Dans ce contexte, nous apprécions d'autant plus la proximité et la valeur environnementale du patrimoine forestier dont bénéficie notre commune. C'est l'occasion de prendre conscience qu'il s'agit d'un bien précieux et que sa protection est l'affaire de tous.

L'équipe municipale et les agents territoriaux restent mobilisés pour assurer la continuité du service public, poursuivre les travaux d'entretien et d'équipement et venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

Nous ne mesurons pas, à ce jour, les conséguences économiques, sociales et humaines de cette terrible pandémie. Il convient, cependant, d'anticiper les futures conditions de vie collective. Certains modes de fonctionnement doivent être repensés et les politiques publiques de demain dépendront étroitement des moyens dont disposeront les collectivités. La lucidité, la transparence et le discernement s'imposeront à tous les décideurs.

C'est donc avec prudence que nous nous inscrirons dans le plan de relance engagé par l'Etat. Avant de lancer de nouveaux investissements lourds nous veillerons à assurer le maintien des recettes de fonctionnement sans pénaliser les contribuables locaux.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, je vous invite à rester confiants en notre capacité à sortir grandis de l'épreuve qu'affronte le pays.

Dans ce combat que nous gagnerons, tout ce qui nous rassemble constitue notre plus grande force.

Didier MAU

Maire du Pian-Médoc Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire



## Le conseil municipal

## Majorité municipale



**Didier MAU**Maire

Président de la Communauté de Communes
Médoc Estuaire



**CORNET**Adjointe Déléguée à l'Éducation
Conseillère
Communautaire

Christine



Christian
VELLA

Adjoint Délégué
à l'Urbanisme
Conseiller
Communautaire



Josette
JEGOU

Adjointe Déléguée
à l'Administration
Générale
Conseillère
Communautaire



Christian DECAUDIN Adjoint Délégué aux Finances Conseiller Communautaire



Annie BEZAC Adjointe Déléguée à la Solidarité Conseillère Communautaire



Jean DUPONT

Adjoint Délégué
à la Transition
Énergétique et
Environnementale,
aux Travaux sur voirie
et réseaux



**Claudine ROY**Adjointe Déléguée
aux Ressources
Humaines



**Xavier COUËPEL**Adjoint Délégué
à la Culture et
aux Bâtiments
Communaux

Laurence



Franck
SIMONNET

Conseiller Municipal
Délégué aux Sports,
à l'Animation et à
la Vie Associative
Conseiller
Communautaire



**GANELON**Conseillère
Municipale Déléguée
à la Jeunesse



**Emmanuel DOMINGOS**Conseiller
Municipal



Michel ROUHET Conseiller Municipal



Mercedes BAILLET Conseillère Municipale



Corinne DARIOL Conseillère Municipale



Thierry DELPECH Conseiller Municipal



Christine PONCELET Conseillère Municipale



Gérard LARRUE Conseiller Municipal



Valérie TAILLIEU Conseillère Municipale



Bernard LAUTRETTE Conseiller Municipal



Séverine POMIES Conseillère Municipale



Jean-Philippe BOISSEAU Conseiller Municipal



Anna-Lisa **JOBARD** Conseillère Municipale



Denis LASTIESAS Conseiller Municipal



**Astrid** DEZERT Conseillère Municipale

## Élus de la liste « Un Pian commun »



Alexis TOUSSAINT Conseiller Municipal Conseiller Communautaire



Jérémy LEBLANC Conseiller Municipal



Bernadette AMBROSIO Conseillère Municipale



Bernard GUNSETT Conseiller Municipal

## Commissions municipales

- Commission Urbanisme
- Commission Finances
- Commission d'Appel d'Offres
- Commission Travaux, Transition Énergétique et Environnementale, Voirie et Réseaux
- Commission Éducation
- Commission Sports
- Commission Culture

## Compétences

# Qui fait quoi pour votre quotidien?

#### État-civil - Administration Générale



#### COMMUNE

- Gestion des actes civils / mariage / naissance / décès
- Recensement de la population / gestion de l'occupation du domaine public

#### Petite enfance - Enfance - Jeunesse



#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

- Gestion et organisation des accueils de petite enfance (crèches, halte garderie, ALSH...)
- Gestion de l'accueil périscolaire

#### **DÉPARTEMENT**

 Délivrance des agréments des assistants(es) maternels(elles) / Protection de l'enfance

#### Éducation



#### COMMUNE

- Création, gestion, financement et entretien des écoles maternelles et élémentaires
- Gestion de la carte scolaire communale
- Financement des personnels (hors enseignants)
- Restauration scolaire

#### **DÉPARTEMENT**

• Création, gestion, financement et entretien des collèges

#### RÉGION

 Création, gestion, financement et entretien des lycées

#### Transports - Voiries et réseaux



#### COMMUNE

- Financement, gestion et entretien de la voirie communale
- Financement, gestion et entretien de l'éclairage public

#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

• Gestion et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

#### **DÉPARTEMENT**

- Gestion des routes départementales (hors zones d'agglomération)
- Gestion et Déploiement du réseau numérique (haut débit)

#### RÉGION

- Organisation et gestion des transports scolaires et routiers non urbains
- Gestion et organisation des transports ferroviaires régionaux

#### Eau - Assainissement - Déchets



#### COMMUNE

• Gestion des eaux pluviales urbaines

#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

- Gestion de la distribution d'eau potable
- Gestion de la collecte et du traitement des eaux usées
- Collecte, gestion et traitement des déchets ménagers
- Gestion des déchèteries

#### **DÉPARTEMENT**

 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

#### RÉGION

• Gestion de la protection de la ressource en eau

#### **Urbanisme**



#### COMMUNE

- Instruction et délivrance des autorisations du sol (PC, DP, PA...)
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

#### Action sociale - Santé



#### COMMUNE

- Gestion du CCAS
- Délivrances d'aides facultatives

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Gestion de l'aire d'accueil et de stationnement des gens du voyage
- Missions d'action sociale d'intérêt communautaire

#### DÉPARTEMENT

- Gestion de l'aide sociale à l'enfance
- Gestion de l'allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées
- Gestion du RSA

## Le Pian actualités

#### École - Collège : les chantiers sont lancés

La croissance des effectifs scolaires et l'optimisation des conditions d'accueil nécessitent de nouveaux investissements structurants. Une classe et des sanitaires supplémentaires sont en cours de construction à l'école du Bourg. Les études relatives à l'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire ont été lancées. À partir de 2022, nos collégiens seront scolarisés au Pian dans un superbe établissement implanté au Luget à l'entrée ouest de la commune. Le Département en assure la maîtrise d'ouvrage et le financement. La Communauté de Communes supportera le coût de l'extension du réseau d'assainissement. Quant à la Commune, après avoir cédé l'emprise foncière, elle prendra en charge une partie des équipements sportifs et culturels, du parking, des voies d'accès et la réalisation d'une piste cyclable.



Effectifs scolaires rentrée 2020-2021 : Maternelles : 276 • Élémentaires : 452

#### Déconstruction du « 1000 clubs »

Construit en 1974 dans le cadre d'un plan national lancé en 1968 par le Général de Gaulle, le « 1000 Clubs » a accueilli plusieurs générations de Pianais pour des activités scolaires, culturelles et sportives... ou à l'occasion de réunions publiques lors des campagnes électorales. Réservé à l'école de danse depuis plusieurs années, il n'était plus conforme aux normes actuellement en vigueur. Après le transfert de l'école de danse au sein du nouveau pôle culturel, sa déconstruction a été effectuée par une entreprise spécialisée et par les équipes des services techniques. Une page de l'histoire de la commune a été ainsi tournée.



#### Économie d'énergie et embellissement du domaine public

L'isolation thermique des bâtiments communaux se poursuit dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux. La rénovation du réseau d'éclairage public est aussi l'occasion de réaliser des économies d'énergie conséquentes. Les systèmes d'éclairage à LED diminuent en effet très

fortement la consommation électrique. L'enfouissement des réseaux et l'harmonisation des équipements contribuent également à l'embellissement de la commune tout en assurant la sécurité des usagers et des riverains.

#### Sécurité routière

Les indispensables travaux d'entretien et de réfection des routes génèrent malheureusement des comportements dangereux et irresponsables de certains usagers. Les gestionnaires de voirie sont donc contraints de renforcer les aménagements dissuasifs et de multiplier les limitations de vitesse.





#### **Assainissement**

Le cœur du village de Sénéjac et le lotissement Garil Sénéjac sont désormais raccordés au réseau d'assainissement collectif. Les travaux ont été pris en charge par la Communauté de Communes Médoc Estuaire. La commune a réalisé le revêtement des chaussées

#### Stationnement : des places supplémentaires

À l'entrée du Pôle Culturel l'accès pompiers et l'aire d'intervention éventuelle ont été aménagés et matérialisés. Dix places supplémentaires et une place PMR sont également ouvertes au public. Ce nouveau parking est conçu de manière à limiter le plus possible l'imperméabilisation des sols sans porter atteinte aux arbres implantés.



## Activités culturelles

Le nouveau pôle culturel abrite depuis quelques mois la médiathèque, l'école de musique et l'école de danse. L'ouverture de ce nouvel équipement municipal a été fortement perturbée par l'irruption de la pandémie. Depuis mars 2020 les différentes activités doivent s'adapter à l'évolution des protocoles sanitaires dans l'attente d'une reprise intégrale.



### Médiathèque

La médiathèque municipale, lumineuse, résolument moderne, à l'attractivité renforcée et en phase avec les nouveaux usages, propose, outre ses missions de service de lecture publique, l'accès à la culture, à l'information et aux loisirs. Elle s'ouvre désormais sur un large public et devient ce « 3º lieu », source de rencontres intergénérationnelles et d'épanouissement personnel, où chacun aime à venir se cultiver, travailler ou simplement se distraire. Les horaires d'ouverture ont été adaptés au rythme de vie des Pianais permettant un accès le plus large possible.

https://lepian.bibenligne.fr



### Musique

L'école de musique du Pian-Médoc est une structure municipale destinée à l'enseignement et à la pratique de la musique. Elle forme aujourd'hui 167 élèves en s'appuyant sur une équipe dynamique de 10 professeurs organisant l'éveil musical, les cours individuels d'instrument, la formation musicale et la pratique collective. L'école de musique participe activement à la vie de la collectivité en organisant, tout au long de l'année, de nombreux concerts, auditions ou « master classe ». Compte tenu de la situation sanitaire, les cours sont actuellement proposés en « visio ». Ils connaissent un vif succès et sont suivis par 7 élèves sur 10 pour pratiquer le piano, la guitare, le violon, le trombone, la guitare électrique, la batterie, la flûte traversière, la trompette ou la clarinette.

https://www.lepianmedoc.fr

#### **Danse**

L'ASPM danse, créée il y a 34 ans, dispose maintenant d'une infrastructure adaptée et d'un studio de 180 m². Cette surface est essentiellement dédiée à l'éveil et l'initiation à la danse : la danse classique, le Modern'Jazz, la Street-Dance / Hip-Hop / Dance'Hall et la Danse Africaine. Des stages de Lindy-Up et de danse contemporaine seront proposés les week-ends et vacances scolaires dès que possible.

Contacts: Isabelle Michel, présidente, Tél. 0673617841 - Audrey Pardon, vice-présidente, Tél. 0681255519.





Questions - Réponses : Agnès Guicheney

Nous sommes entrés en période de confinement le 16 mars à la suite de l'épidémie de Covid-19. Qu'est-ce qui a changé à la médiathèque?

Après un mois de fermeture, pendant lequel nous avons essayé de maintenir le lien via nos ressources numériques, nous avons pu rouvrir le 11 mai en « Click & Collect ». Les lecteurs pouvaient choisir par internet ou par téléphone, réservaient un créneau horaire de retrait, et pouvaient ainsi récupérer leurs réservations. Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont pu bénéficier d'un portage à domicile, grâce à nos collègues des services techniques. Nous avons pu rouvrir nos portes en juillet.

#### Choisir à distance, ce n'est pas très facile, non?

Pour aider nos lecteurs nous avons réalisé, sur cette période, des « pochettes sur mesure ». Les lecteurs nous informaient de leurs préférences, et nous leur préparions une sélection personnalisée.

#### Aujourd'hui, peut-on à nouveau circuler dans la médiathèque et choisir nous-même?

Oui, mais avec un protocole respectueux des recommandations gouvernementales. Seules 10 personnes peuvent être présentes simultanément à la médiathèque, avec port du masque obligatoire et après désinfection des mains. Il est désormais possible de parcourir les rayonnages et choisir soi-même, en suivant un parcours balisé, respectueux des distanciations sociales. Il n'est, en revanche, toujours pas possible de séjourner et de profiter des espaces de lecture... En effet, le temps de présence à la médiathèque est limité, mais nos lecteurs font preuve de beaucoup de civisme et parviennent parfaitement à faire en sorte que chacun puisse profiter de l'espace et faire son choix.



# État-civil

NAISSANCES 2019		REFFRE Gilberte Marie Rose épouse CHARLES	19/11/1
NAISSANCES 2019		SANCHEZ Paul, Victor	07/08/1
AICARD Cassandra, Océane		SEGUIN Christophe, Claude, AndréVANHECKE Micheline, Colette, Alida veuve PETIT	
AMBERT Camille, Hélène, Joëlle		VARIALE ONE MICHEURE, COLERTE, MILIA VEUVE F ETIT	∠3/U7/ I
ARCHIMBAUD LAFON Marius, Théo, Christian		NAISSANCES 2020	
BEAUDIER Ayden		NAISSANCES 2020	
BERRADA Selwa		BÉNARD GUYONY Jeanne, Janine, Anne	17/03/2
BOSSUET Lola		BÉNARD GUYONY Louis, Jean, Marc, Pierre	
BOUVET Théodore, Louis, Stanislas		BOSETTI Lou-Anne, Alix, Emefa	
CAMPS NOUAILLE Judith, AlbaCERVANTES THITECA Emmy		BOURGOIN Arthur, Jules, Marie	
CHAVY Lubin. Maxence.		BURRET Livio, Sylvain, Fulvio	
COURBIN Aïleen-Grâce	20/03/19	CHARTIER Amaury	
GÉDÉON GROS Jade		CHATELAIN Aliya, Marie-Jacqueline, Aïchoucha	
GRIZEAUD Suzanne, Laurence, Nadine		CORBISIER MATHIEU Eliot, Pascal, Louis	
ISSARTIER Camille		DAUMARIE VERGEZ Alizée, Eva	
JOUBERT Arthur, Antoine		DOURDOIGNE Juliette, Madeleine	
JOUBERT Liv		FLOUCH Sibylle, Agathe	
JOUBERT Solveig		GAILLARD Célestin, Charles	
LABORDE Calie, Marie, Karine		GAILLARD Rose, Paule	
LABRA-DOYERE Paola, Romy		GIRAUD Eden	
LAMOTHE MARQUES Oriana, AnaëlleLANGLADE Jules, Raphaël, Louis		GROUSSOL Samael, Yves	
LEPAS Léonis, Adam, Silas		GUENON PAVON Lucas, Julien, Maël LAUVERJON Soline, Christine, Brigitte	
LOURTEAU Corentin, Timéo	17/10/19	MARTINET Nino	
MARCHAND METADIER Anna		MAZÉ Pablo, Adérito, Frédéric	20/08/2
MARÉCHAL Lyzie, Arya, Nathalie		MICAS EYMA Mayson, Emmanuel, Joël	18/02/2
OLIVEIRA Enaël		NARDOUX Maddy, Dannii	
PLUQUET Gabriel. André. Claude		POUILLOUX JazzROUYER Baptiste, Stéphane	
PONASSIÉ JAURÉGUI Agathe, Marie		STUPFLER Quentin	
REVILLET Marius, André, Germain		TERROM Jules	
RIOCHE Konstantin, Josselin		TESSONNEAU Emilie, Geneviève, Nadine	
SEAUW TiméoSIMON Félix, Jean, Ernest		TRIGER DURRBACH Olivia, MarieVILLEGAS AGENEAU Myla	
MARIAGES 2019		MARIAGES 2020	
ARCOUET Loïc, Cedric, Frederic & DAOUD MOHAMED Sabrina	22/06/19	BADIOU Lionel, Albert & LINAS Muriel, Florence	03/10/2
BAZIRE Cyrille, Marie, André, Louis & JOSEPH-AGATHE Josette, Aline		BOURGET Nicolas, David & PRIOUL Vanessa, Désiré	
BLANC Mikaël, Fabrice & BOURSIER Sandrine, Simone, Odette		CHADES Florian, Yoann & MOULINIER Manon, Anne, Line	
CAMPONES Romain, Alexandre & CLAUSE Stéphanie, Cécile		CHAUBET Francis, Jean-Louis & FERRIER Annie	
DARRACQ Laurent, Christian & VEZI Brigitte, Marie DEGANS Joris, Chandra & ABDALLAH ABDOU RAKIB Alima, Lydie		CHAUVEAU François, Joël & LALY Marie-Jeanne	
DEMARSON Eric, Alain, Pierre, René & CHASSOT Virginie, Marie		FERNANDEZ Benoît & BOISNARD Marion GOICHON Jean-Eric, Michel & MIGNON Valérie, Irène, Denise	
FAVREAU Fabien, Olaf, Philippe & PELLETANT Angélique, Odette, Etiennette	31/08/19	HODEBOURG Philippe & BERNIER Hélène	
GORDIO-BUSSONE Nicolas, Philippe & BINAUD Johanna, Marie		LAMBART Jérôme, Ludovic, Yves & MOULUT Céline, Raymonde, Marguerite	
HADJADJ-LÉVY Wilfried & ANTONY Aurélie		MAZOYER Sébastien, Roger, André & LESPAGNOL Anne, Marie, Solange	
HARNIE-COUSSAU Pierre, Henri & TRIPOTEAU Annick, Claudette		NARDOUX Matthias, Antoine & GARCIA Melissa, Madeleine PANCHEVRE Jean, Louis, Gaston & BANU Iuliana	
LOUGNON Mickaël, Michel, Robert & BAHBAH Kenza		SARTI José, François & CHOTRO Valérie	
MEIGNAN Maxime, Thomas & DUMATS Estelle, Anaïs		VERMANDEL Paul, Georges & SIMONNET Claire, Marie, Delphine	
MELISE Grégory, Laurent & FLORES Marie-Claude			
MONTAMAT Frédéric, Julien, Robert & BEDIOU Sophie, Emmanuelle, Sarah	14/09/19	<b>DÉCÈS 2020</b>	
NGUYEN Huy & VALES Céline, Marie, Paule			
SIMONNET Kévin, Frédéric, Patrick & VOLLE Anaïs, Désirée, Huguette		ARNAUDIN Monique, Michelle veuve JOURDAN	29/04/2
TOUSSAINT Alexis, René, Lucien & EYQUEM Sabrina		BARTHE Bernard, René	
TRIBILLAC Guillaume & PAYEN Alexandra, Michelle, Corinne		BRÉMONT-DELETANG Michel, Jean	
VIDAL BELLIDO Rosa, Maria & TUIGNÉ Maryline, Raymonde, Hélène		CADOT Jean	
VILLEGAS MARTIN Juan-José & AGENEAU Marine	15/06/19	CHARLES Yves, Lucien, Eugène	
2/01/2 2 2 4 2		COUZI Marie-Claude	
DÉCÈS 2019		CRÉMADES Eleuteria veuve SANCHEZ	16/05/2
ACUIADO D I OL . I.	45/00/110	DAGUERRE France veuve GIRAUD	
AGUADO Raymond, Christian		DELUGIN Martine, Yolande épouse FLOC	
BLONDEAU Georgette, Louise veuve DELETANG		DONNEY Nicole, Geneviève, Antoinette épouse D'HAUSSY	
CHEBAL Alain		FERRAZ REBELO Amilcar	
CHEVALIER Rolande veuve OUSSET		GOURDY Lionel, Louis, Emile	
CHEVALIÈRE Jeanne		GRISET Michel	30/10/2
DA CRUZ E SILVA José		GROLEAU Juliette, Marie veuve ROUX	
DAROT Jean-Pierre	., .	GUILLEVIC Ghislaine, Odile épouse ANDRIGHETTO	
DESFROUX Laurence, Berthe veuve BEYLAC		JOLIBERT LaurentLASSALLE Marc	
DUPIN Reine veuve DUBERNARD		LEROUX Jean-Jacques, René, Raymond	
GERVAIS Monique, Anne-Marie épouse BAQUEY	11/05/19	MARCERON Michaël, Nicolas	23/10/2
	23/01/19	MESSAOUD Ahmed	
	4 / /40 / 40	MOLAS Marcel, Marc	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU		MILLE Gisèle, Jeanne vous DIELDONNÉ	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger	05/06/19	MULLE Gisèle, Jeanne veuve DIEUDONNÉ  ORTET Jeannine Françoise veuve LÉGLISE	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie	05/06/19	MULLE Gisèle, Jeanne veuve DIEUDONNÉ ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max	11/12/2
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée	05/06/19 23/04/19 24/07/19 05/03/19	ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max PAILLET Anne veuve MEUNIER	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée MAISONNIER Gérard, Alexis	05/06/19 23/04/19 24/07/19 05/03/19 16/12/19	ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée. MAISONNIER Gérard, Alexis MARTINEZ Daniel	05/06/19 23/04/19 24/07/19 05/03/19 16/12/19 24/11/19	ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max PAILLET Anne veuve MEUNIER PANCHEVRE Jean, Louis, Gaston PETITJEAN André, Julien	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée MAISONNIER Gérard, Alexis MARTINEZ Daniel MASCI Emilia veuve CHIUGI.		ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE	
JOURDAN Philippe, Yves, Georges JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger. LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée. MAISONNIER Gérard, Alexis MARTINEZ Daniel. MASCI Emilia veuve CHIUGI. MEUNIER Roger, Georges. MEURISSE Marie-Odile, Denise, Gisèle épouse VELLA		ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max PAILLET Anne veuve MEUNIER PANCHEVRE Jean, Louis, Gaston PETITJEAN André, Julien	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée MAISONNIER Gérard, Alexis MARTINEZ Daniel. MASCI Emilia veuve CHIUGI MASURER Roger, Georges MEURISSE Marie-Odile, Denise, Gisèle épouse VELLA OUSSET Claude, Pierre	05/06/19 23/04/19 23/04/19 24/07/19 05/03/19 16/12/19 24/11/19 02/07/19 06/09/19 29/08/19 18/03/19	ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max PAILLET Anne veuve MEUNIER PANCHEVRE Jean, Louis, Gaston. PETITJEAN André, Julien PEYRET Catherine, Marie veuve BELLAGARDE RENÉ Louis SCHIANTARELLI Angelo, Baptiste SUBERVIE Octavie, Jeanine, Victorine veuve RAISONNEAU	
JUILLE Sylvie épouse MOREAU LEFORT Gérard, Roger LEGLISE Hervé, Jean-Marie LIMOUSIN Jean, Louis, Luc, Arthur LOPEZ-Y-OSO Josiane, Andrée MAISONNIER Gérard, Alexis MARTINEZ Daniel MASCI Emilia veuve CHIUGI MEUNIER Roger, Georges MEURISSE Marie-Odile, Denise, Gisèle épouse VELLA	05/06/19 23/04/19 24/07/19 05/03/19 16/12/19 24/11/19 02/07/19 06/09/19 29/08/19 18/03/19 28/09/19	ORTET Jeannine, Françoise veuve LÉGLISE PAGE Marcel, Max	

## Tribune des élus

### La majorité municipale

Malgré la crise sanitaire qui se prolonge la Majorité municipale prépare l'avenir. La première action majeure porte sur le lancement d'un plan pluriannuel d'acquisitions foncières pour sauvegarder nos forêts et valoriser les espaces naturels. Une délibération a été votée à l'unanimité en ce sens par le conseil municipal afin de préserver la biodiversité tout en développant les loisirs de nature.

Un programme ambitieux de réhabilitation et d'extension des équipements scolaires est également engagé pour favoriser la réussite et l'épanouissement de nos enfants. Parmi les autres investissements significatifs, des restructurations de voiries permettront de compléter les itinéraires de cheminements doux. Ces choix prennent en compte notre volonté de continuer à équiper la commune sans augmenter les taux fiscalité locale.

Au quotidien, nous restons à l'écoute et dans l'accompagnement de celles et de ceux qui ont besoin de soutien et nous incitons tous les Pianais à veiller au respect des autres et à contribuer au maintien de la qualité de vie dans notre belle commune.

### L'opposition

En dépit de ce contexte toujours troublé, les Élus Un Pian Commun tiennent à vous présenter le meilleur pour cette année 2021. Année pleine d'incertitude certes, mais qui sera surtout ce que nous en ferons!

Plus que jamais, cette crise nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor et au bien-être de nos familles, de nos amis et entre voisins. Soyons à l'écoute des uns et des autres pour dépasser cet instant.

Ainsi nous, Élus Un Pian Commun tenons également à vous rappeler que nous sommes vos représentants auprès de la Municipalité. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans une démarche collaborative et participative pour concrétiser et faire avancer Le Pian-Médoc.

Soyez, soyons volontaires et pro-actifs pour faire avancer notre quotidien là où sont nos objectifs. Alors n'hésitez pas à nous contacter par Facebook « Un Pian Commun » ou par mail : un.pian.commun@gmail.com

Alexis Toussaint, Bernadette Ambrosio, Jérémy Leblanc et Bernard Gunsett

#### Protégeons nos forêts

Nos forêts sont belles. Protégeons les ensemble :

- Contre le feu
- Contre les dépôts sauvages
- Contre la circulation d'engins motorisés





### Civisme

#### Respect du voisinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage et les activités de loisirs génèrent parfois des nuisances sonores. L'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 fixe les horaires pendant lesquels il est possible de pratiquer ces activités.

L'article 5 de cet arrêté précise que : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

L'article 6 stipule : « Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

## Vitesse limitée = sécurité de tous



Les aménagements routiers destinés à réduire la vitesse génèrent des dépenses importantes à la charge exclusive des contribuables. Malgré ces aménagements, malgré les fréquents contrôles de vitesse, certains automobilistes, par un comportement irresponsable, prennent et font prendre des risques inutiles. Une conduite raisonnable épargne des vies.

#### Élagage



Les propriétaires, riverains de la voie publique, doivent maintenir leurs arbres, haies ou autres plantations, constamment élagués à l'aplomb des limites de propriété et entretenus de manière à ne pas gêner les réseaux, la circulation routière ou piétonne.

## Entretien des trottoirs caniveaux et fossés

## Entretien des trottoirs et caniveaux au quotidien :

Les habitants sont tenus de maintenir leurs trottoirs et caniveaux propres (par balayage, désherbage ou tonte éventuelle). Il faut veiller au bon écoulement des eaux pluviales. L'usage des produits phytosanitaires (désherbants) est interdit sur le domaine public.

#### Entretien des fossés :

Les propriétaires de biens bordés ou traversés par un fossé, ont l'obligation de veiller au libre écoulement des eaux (enlèvements des feuilles, branches...). Le busage de ces fossés doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à déposer en mairie.

#### Collecte des déchets ménagers

Les bacs doivent être maintenus fermés. Ils doivent être sortis seulement la veille et rentrés juste après le ramassage. Il est rappelé que, pour ne pas gêner les piétons et deux roues, les bacs ne doivent pas être placés au milieu des trottoirs ou sur les bandes cyclables. La collecte a lieu le JEUDI. Pour les semaines incluant un jour férié la collecte est reportée au VENDREDI.

Pour tout savoir sur le ramassage des déchets à domicile : http://www.cc-medoc-estuaire.fr/Les-jours-de-collecte.html



#### Déchets : Le fléau des dépôts sauvages

La municipalité, les écoles, l'ALSH et des citoyens se sont mobilisés pour la journée mondiale du nettoyage de notre planète du 19 septembre 2020 au Pian-Médoc. Un moment convivial qui sensibilise aux problématiques des dépôts sauvages de déchets. Cette matinée s'est déroulée dans les règles des protocoles sanitaires, et n'aurait pu avoir lieu sans le soutien des services techniques. 66 kg de déchets ont été ainsi récupérés.

#### Au-delà du ramassage de déchets, les objectifs sont :

- d'informer voire sensibiliser largement les citoyens aux problématiques en lien avec ce fléau.
- de motiver l'implication citoyenne aux côtés des divers acteurs œuvrant quotidiennement sur le sujet.
- enfin de promouvoir les actions durables de réduction des déchets à travers le monde.

